



DEMANDE D'INSCRIPTION RENTREE 2012

Je soussigné, Mme, Mrparents ou représentant légal de :

NOM : **PRENOM** :

Demande l'inscription de mon enfant et complète le dossier ci-dessous et le renvoie par courrier au lycée (*Pages 1 à 8 inclus*), vous conservez les pages 9 et 10.

<p>Journée principale d'inscription (places limitées) Le mercredi 11 janvier 2012 dès 9h00 jusqu'à 16h30 pour les candidats Dès 9h00 et jusqu'à 10h30 : réunion d'information pour les parents</p>
<p>Journée complémentaire d'inscription (places restantes) Le mercredi 08 février 2012 dès 9h00 et jusqu'à 16h30 pour les candidats Dès 9 h et jusqu'à 10 h 30 : réunion d'information pour les parents</p>
<p>Journée supplémentaire d'inscription (places restantes) Le samedi 17 mars 2012 dès 9h00 et jusque 12h00 pour les candidats De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16h : portes ouvertes pour les parents et les candidats</p>

Le retour de ce dossier vaut confirmation de la participation à la journée d'inscription sans autre convocation du lycée.

Cette journée servira à faire découvrir à votre enfant l'environnement professionnel spécifique à la section choisie. Un temps d'entretien permettra également d'aborder son degré de motivation et son projet personnel.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET (8 pages) POUR ENVOI AU LYCEE

- Une photo d'identité avec nom et prénom de l'élève inscrit au dos ;
- Une photocopie du livret de famille (complet) ;
- Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours, dès réception ;
- Pour les candidats en Bac Pro ASSP : prévoir une copie de la vaccination obligatoire Hépatite B si l'inscription est validée ;
- Pour les élèves arrivant d'un autre établissement et ayant obtenu un diplôme professionnel CAP/BEP/BAC PRO : une photocopie du diplôme obtenu et une photocopie du relevé de notes ;
- Un chèque de frais d'inscription de 50 € (non remboursable). Pour les sections en liste d'attente, le chèque ne sera encaissé qu'en cas de confirmation d'inscription par le lycée.

classe demandée



cochez un choix ici

3DP 6	3 ^{ème}	3 DP6 (pas d'internat)	3 ^{ème} découverte préparatoire aux formations professionnelles		
SANTÉ	BAC PRO 3 ans	2 PRO ASSP (pas d'internat)	Seconde Professionnelle Accompagnement, Soins et Services à la Personne (1 ^{ère} année) (en remplacement du BEP CSS : Carrières Sanitaires et Sociales)		
		1 PRO ASSP (pas d'internat)	Première Professionnelle Accompagnement, Soins et Services à la Personne (2 ^{ème} année) (en remplacement du BEP CSS : Carrières Sanitaires et Sociales)		
	Bac. Techno	1 TEC ST2S (pas d'internat)	Première Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies Sanitaires et Sociales (2 ^{ème} année) En liste d'attente		
		T TEC ST2S (pas d'internat)	Terminale Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies Sanitaires et Sociales (3 ^{ème} année)		
BOULANGERIE PATISSERIE	Bac. Pro. 3 ans	2 PRO PAT	Seconde Baccalauréat Professionnel Boulangerie/Pâtisserie (1 ^{ère} année) En liste d'attente		
		1 PRO PAT	Première Baccalauréat Professionnel Boulangerie/Pâtisserie (2 ^{ème} année)		
		T PRO PAT	Terminale Baccalauréat Professionnel Boulangerie/Pâtisserie (3 ^{ème} année)		
HOTELLERIE - RESTAURATION	Bac. Pro. 3 ans	2 PRO HOT	Seconde Baccalauréat Professionnel RESTAURATION (1 ^{ère} année)	Anglais LV1 et Allemand LV2	
		1 PRO HOT	Première Baccalauréat Professionnel CUISINE (2 ^{ème} année)	Anglais LV1 et Espagnol LV2	
				Anglais LV1 et Allemand LV2	
		T PRO HOT	Terminale Baccalauréat Professionnel RESTAURATION (3 ^{ème} année) option : CUISINE	Anglais LV1 et Espagnol LV2	
				Anglais LV1 et Allemand LV2	
		Bac. Techno	2 TEC HOT	Seconde Baccalauréat Technologique HOTELLERIE (1 ^{ère} année)	Anglais LV1 et Allemand LV2
	1 TEC HOT		Première Baccalauréat Technologique HOTELLERIE (2 ^{ème} année)	Anglais LV1 et Espagnol LV2	
				Anglais LV1 et Allemand LV2	
	T TEC HOT		Terminale Baccalauréat Technologique HOTELLERIE (3 ^{ème} année)	Anglais LV1 et Espagnol LV2	
				Anglais LV1 et Allemand LV2	
	DESSERTS		MENTIONS COMPLEMENTAIRES	MCCDR	MENTION COMPLEMENTAIRE CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT Post CAP ou BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie., Baccalauréat Professionnel restauration, baccalauréat technologique hôtellerie - En liste d'attente
		MCB		MENTION COMPLEMENTAIRE EMPLOYE BARMAN Post CAP ou BEP restaurant, Baccalauréat Professionnel service et commercialisation., Baccalauréat Technologique hôtellerie	
(*)	CAP Post Bac.	CAP en 1 an	CAP Chocolatier Confiseur en 1 an – Post Bac. Professionnel ou Post BEP ou Post CAP du secteur Alimentation - En liste d'attente		

(*) Chocolaterie - confiserie



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
(à compléter lisiblement)

NOM de l'élève :

Prénoms (3 maximum) :

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance :

Lieu de naissance : Pays de naissance :

Nationalité :

Régime : Demi-Pensionnaire Pensionnaire (selon place disponible) Interne Externé (cf. page 7)
pour les sections Hôtelières et Boulangerie Pâtisserie Logement en ville
ainsi que les Mentions Complémentaires Repas au lycée

Langue vivante 1 : Anglais
Langue vivante 2 (obligatoire en hôtellerie/restauration) : Allemand ou Espagnol

Orphelin : NON OUI

Nombre de frères et soeurs :

NOM	PRENOM	DATE de NAISSANCE	CLASSE	ECOLE FREQUENTEE
.....
.....
.....
.....
.....

Quel sera le moyen de transport utilisé pour vous rendre au Lycée ?

ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2011/2012

NOM & ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT

.....
.....
.....

CLASSE SECTION : OPTIONS :

LANGUE VIVANTE N°1 : LANGUE VIVANTE N°2 :

DIPLOME(S) OBTENU(S) : BREVET DES COLLEGES : OUI NON ANNEE :

AUTRES : ANNEE :

L'ELEVE EST-IL BOURSIER : NATIONAL OUI NON DEPARTEMENTAL OUI NON

OBSERVATIONS EVENTUELLES (scolarité, santé, etc...).....
.....



FICHE RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE

Monsieur - Madame :

(Nom & Prénom)

N° de sécurité sociale de l'enfant à défaut celui du parent responsable dont dépend l'enfant :

Date de naissance : Monsieur Madame

Adresse :
.....
.....

Téléphone (domicile) :

Télécopie :

Profession du PERE Tél. Travail :

Tél. portable :

Profession de la MERE Tél. Travail :

Tél. portable :

Email :

2^{ème} FICHE RESPONSABLE LEGAL

(en cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer les coordonnées nécessaires et de nous fournir une copie du jugement)

Monsieur – Madame
(Nom & Prénom)

Adresse :
.....
.....

Téléphone (domicile) : Télécopie :

Profession du PERE Tél. Travail :

Tél. portable :

Profession de la MERE Tél. Travail :

Tél. portable :

Email :



FICHE PAYEUR DE L'ELEVE

Monsieur – Madame :
(Nom & Prénom du payeur)

Adresse :
(du payeur)

Téléphone (domicile) :Télécopie :
(du payeur)

Profession (du payeur) : Tél. Travail :

MODE DE REGLEMENT DES FACTURES : Prélèvement Chèques
(réduction de 3 % sur la scolarité)

Si l'adresse de l'élève est différente de celle des parents, veuillez la préciser ci-dessous : (ex : Elève interne-externé)

A....., le.....

Signature de l'Elève

A....., le

Signature du responsable de l'Elève

Madame, Monsieur, avant l'envoi de votre dossier, veuillez vérifier et cocher la liste ci-après :

Photo d'identité	
Photocopie du livret de famille	
Fiche d'urgence	
Bulletin du 1 ^{er} trimestre	
Copie de la vaccination Hépatite B	
Bulletin du 2 ^{ème} trimestre	
Bulletin du 3 ^{ème} trimestre	
Chèque de 50 € frais d'inscription (non remboursable)	
Fiche de contribution mensuelle	
Fiche d'imposition 2011 (revenus 2010)	
Chèque de 150 € ou de 250 € (pensionnaire) confirmation inscription (déductible de la facture du 1 ^{er} trimestre) En cas d'annulation d'inscription par la famille ou le candidat ce montant n'est pas remboursable	



FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Année scolaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....
.....

N° de sécurité sociale de l'enfant à défaut celui d u parent responsable dont dépend l'enfant :

adresse du centre de Sécurité Sociale :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :
2. N° du travail du père Poste :
3. N° du travail de la mère : Po ste :
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Date du vaccin hépatite B (obligatoire pour les sections sanitaires et sociales)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A Le

Signature des parents :



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES (reentrée 2012)



HORAIRES - CLASSES - PROGRAMMES

Ces informations sont à votre disposition sur le site internet du lycée www.lycee-hotelier-orchies.com au secrétariat des élèves.

Des cours de pratique (hôtellerie et pâtisserie) peuvent se terminer jusqu'à 23 heures. Ces horaires font partie intégrante de la formation des élèves qui prendront les dispositions pour assurer présence et transport.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez reçu le certificat confirmant l'accord de l'établissement (confirmation d'inscription ou avis de passage). Celui-ci sera fonction de la section demandée, du nombre de places disponibles, du dossier présenté, des résultats et des entretiens complémentaires où l'élève pourrait être éventuellement convoqué.

Pour l'internat l'inscription à l'internat est fonction des places disponibles et fait l'objet d'une confirmation particulière.

QUALITE DES ELEVES

L'inscription comme PENSIONNAIRE ou DEMI-PENSIONNAIRE ne peut être modifiée en cours de trimestre. Les frais correspondants restent dûs pour le trimestre en tout état de cause.

L'inscription peut se faire comme INTERNE-EXTERNE. **Dans ce cas, les parents louent un logement en ville pour leur enfant** qui prend tous ses repas au Lycée. Il est sous la responsabilité de l'établissement de 7H30 à 22H00.

BOURSES

Les élèves actuellement boursiers demanderont à leur établissement actuel une notice de **TRANSFERT DE BOURSES**, en fin d'année scolaire. A l'entrée dans l'enseignement technique, les boursiers bénéficient de primes d'équipement.

Si votre enfant n'est pas boursier à ce jour et que vous pensez pouvoir bénéficier de cet aide, **faire la demande auprès de votre établissement actuel dès février 2012.**

A LA CONFIRMATION PAR LE LYCEE

En plus du chèque de 50 € concernant les frais d'inscription (non remboursables et non déduits), Il est demandé aux familles un second chèque d'acompte pour confirmer l'inscription définitive :

150 € pour les demi-pensionnaires

250 € pour les pensionnaires et internes-externés

Cet acompte est à valoir sur la facture du 1^{er} trimestre mais n'est pas remboursable en cas d'annulation d'inscription par le candidat ou sa famille.

RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les élèves seront accueillis au Restaurant Scolaire. Ils utilisent une carte individuelle. Des frais fixes seront facturés chaque trimestre.

Pour les **internes**, l'hébergement, le petit déjeuner et le diner seront facturés au trimestre.

Pour les **internes-externés**, le petit déjeuner et le diner seront également facturés au trimestre.

TENUE

TENUE, PROPRETE et HYGIENE exigées au lycée sont à la hauteur de ce qui est attendu d'un professionnel de l'hôtellerie, de la boulangerie pâtisserie ou du secteur social. Pour les garçons : costume, chemise et cravate du lycée. Pour les filles : robe, jupe ou pantalon de ville, pull fin et foulard du lycée.

Le règlement du lycée fournit l'ensemble des explications sur la tenue vestimentaire des élèves durant la journée de classe.

Pour information, nous vous précisons ci-dessous les tarifs 2011-2012 des tenues professionnelles exigées en atelier :

- Coutellerie Hôtellerie	253 € environ (en 1 ^{ère} année)
Pâtisserie.....	196 € environ (en 1 ^{ère} année)
- Tenues professionnelles :	
Hôtellerie : une tenue cuisine et une tenue restaurant.....	361 € environ (en 1 ^{ère} année)
Pâtisserie : une seule tenue.....	169 € environ (en 1 ^{ère} année)
- Tenue Carrières Sanitaires et Sociales.....	51 € environ (en 1 ^{ère} année)



Contribution mensuelle 2012-2013

Scolarité : à déterminer selon vos revenus de 2010 (afin de compléter ce document, merci de vous référer aux pages 9 et 10)

Nom de l'élève Prénom Classe envisagée

Catégorie scolarité (A à D) n°

..... €

Restaurant scolaire (repas du midi)

Frais fixes de restauration (couvrent les frais de chauffage, d'éclairage, de surveillance, de nettoyage...)

17,47 €

Denrées consommées déduites sur carte individuelle en fonction du repas pris (régularisation en fin de chaque trimestre)

47,92 €

Pension (en plus de la demi pension) à déterminer selon vos revenus de 2010

(goûter, repas du soir, nuitée et petit déjeuner)

Catégorie internat (E à K) n°.....

..... €

Frais obligatoires (*)

Assurances scolaires (sécurité sociale : accident du travail et mutuelle)

1,50 €

Fournitures diverses

17,34 €

Frais divers (facultatif)

Cotisation A.P.E.L (**) (un seul paiement par famille) 1,43 €

..... €

Location casier individuel (priorité aux internes) 4,70 €

..... €

Location casier partagé à deux 2,35 €

..... €

TOTAL MENSUEL

..... €

(*) Les matériels spécifiques à chaque formation (livres, livret de formation, toques, cravates, foulards, silpat, carnet de bons, piscine, activités sportives, secourisme, sorties pédagogiques ... sont facturées au fur et à mesure.)

(**) A.P.E.L. : Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarité de leur enfant au sein de l'établissement et s'engage(nt) à en assurer la charge financière.

A Le

Signature de :



Conditions financières 2012/2013

(PS : Document référant à ne pas renvoyer au lycée dans le dossier d'inscription)

Scolarité

Une participation financière des familles est nécessaire pour nous aider à couvrir certaines dépenses non prises en charge par l'Etat (ex. : loyer et impôts fonciers, entretien et réparations, etc...).

Nous vous proposons ci-dessous un tarif mensuel qui vous permet de fixer votre contribution en fonction de votre revenu net imposable 2009. Elle est due en totalité pour le trimestre commencé.

CATEGORIE SCOLARITE	TRANCHE DE CONTRIBUTION SCOLARITE	SCOLARITE MENSUELLE (ancienne scolarité + étude surveillée)
A	Moins de 6 700 €	56,10 € (*)
B	Entre 6 700 € et 13 400 €	69,36 € (*)
C	Entre 13 400 € et 20 100 €	73,44 € (*)
D	Plus de 20 100 €	77,52 €

(*) Pour toutes les catégories, joindre la photocopie de votre avis d'imposition ou de non imposition 2010.

Le revenu fiscal de référence
sur l'avis d'impôt sur le revenu 2011
(sur les revenus de l'année 2010)

TRANCHE DE CONTRIBUTION = -----
Nombre de parts

A partir du troisième enfant inscrit dans l'ensemble scolaire : une réduction de 6 % vous est accordée. Si vous choisissez le prélèvement automatique, vous bénéficierez d'une réduction de 3 %. En cas de rejet de prélèvement, les frais seront facturés.

Les acomptes versés à la confirmation de l'inscription seront déduits de la première facture.

Les familles qui ne pourraient pas se conformer à cette tarification sont priées de se rapprocher de Monsieur le Directeur en adressant un courrier motivé qui sera étudié en toute confidentialité.

Pour le personnel de l'Enseignement Catholique

Les salariés et les professeurs du Lycée Notre Dame de la Providence bénéficient pour leurs enfants de l'exonération de la scolarité à l'exclusion des autres frais. Ils sont cependant invités à participer aux frais de scolarité au titre de la solidarité.

Les salariés non enseignants de l'Enseignement Catholique bénéficient du même avantage, au prorata de leur temps de travail (joindre attestation de travail).

Les enseignants qui exercent dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique se classent tout au moins dans la catégorie A (joindre attestation de travail).

Demi-Pension

Le prix de revient d'un repas tient compte non seulement du repas en lui-même (le lycée sous traite avec une société de restauration) mais aussi de frais fixes comprenant des fluides, des frais de personnel de service et de surveillance...

Les frais fixes de restauration sont prélevés sur la facture. L'élève dispose d'une carte individuelle qui permet de comptabiliser les denrées consommées. L'ensemble est régularisé par la facturation.

Pension

- **Les frais d'internat pour l'année sont calculés en fonction des revenus et sont calculés conformément aux barèmes du Groupe inter diocésain d'Expertise des Internats**

Ils comportent le petit déjeuner – le goûter – le repas du soir – l'hébergement qui font l'objet d'un forfait facturé au trimestre

Catégorie Internat	Tranche de contribution Internat	Tarif mensuel Internat
E	Moins de 10 000 €	223,01 €
F	De 10 001 à 13 000 €	254,75 €
G	De 13 001 à 20 000 €	300,67 €
H	De 20 001 à 30 000 €	346,59 €
I	De 30 001 à 40 000 €	396,59 €
J	De 40 001 à 50 000 €	456,59 €
K	+ de 50 000 €	486,59 €

Les familles qui ne pourraient pas se conformer à la tarification ci-dessus sont priées de se rapprocher de Monsieur le Directeur en adressant un courrier motivé qui sera étudié, avec l'Organisme de Gestion, en toute confidentialité.

Pour information : seul le tarif « K » permet d'équilibrer les charges de l'internat.

(*) Pour les catégories E, F, G, H, I et J joindre la photocopie de votre avis d'imposition ou de non imposition 2010.

Le revenu fiscal de référence
sur l'avis d'impôt sur le revenu 2011
(sur les revenus de l'année 2010)

TRANCHE DE CONTRIBUTION = -----
Nombre de parts

- En fonction des périodes de stages, une réduction sera accordée sur la facture. Cette réduction ne concerne pas les frais fixes liés à l'internat.
- Toute absence justifiée (raisons médicales), d'au moins une semaine continue de classe, entraîne une réduction de la pension. Cette réduction ne concerne pas les frais fixes.
- Le repas du midi fonctionne sur le même principe qu'un demi-pensionnaire (droit d'accès et denrées facturés).
- L'inscription comme pensionnaire est TRIMESTRIELLE. Toute demande de changement doit se faire par écrit avant la fin du trimestre.

Exceptionnellement, un élève demi-pensionnaire qui souhaiterait dormir à l'internat en fait la demande écrite auprès du cadre d'éducation. Cette nuité sera facturée 10 €.